

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUILLET 2020 – 20 h00

L'an deux mil vingt, le 24 juillet à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la présidence d'Emmanuel GINET, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 17 juillet 2020.

ETAIENT PRESENTS : Marie Claire CARTONNET – Christian CONAND – Julien DOMBES – Emmanuel GINET – Florent JARRAFOUX – Jean Michel LAURENT – Evelyne SUBIT – Marie-José TRAINA- Claire TRICHON – Isabelle VAUDRAY – Viviane VAUDRAY

ABSENTS EXCUSES : Mikaël BABOLAT ➔ procuration à Viviane VAUDRAY
Céline THEVENOUX ➔ procuration à Julien DOMBES
Guillaume DUCOLOMB ➔ procuration à Marie-José TRAINA
Laurent BORDEL ➔ procuration à Emmanuel GINET

Evelyne SUBIT est élue secrétaire de séance

I – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 10 juillet 2020

Le compte rendu du 10 juillet est validé à l'unanimité

II – FINANCES COMMUNALES – ADMINISTRATION

2-1 Vote des budgets primitifs 2020

Monsieur le Maire rappelle les propositions budgétaires présentées lors de la séance du 21 février 2020 de l'ancien conseil municipal, les grandes orientations présentées ont été maintenues, notamment la traversée du Bourg.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité

- Le budget principal primitif

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 979 192 € la section d'investissement à 2 260 772.76 €

- le budget eau primitif

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 122 110 €, la section d'investissement à 467 583.30 €.

- le budget assainissement primitif

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 130 857.90 €, la section d'investissement à 100 212.92 €.

2-2 Vote des redevance eau/assainissement

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs d'eau et assainissement en vigueur, votés le 03 avril 2019, pour l'année 2020.

2-3 Achat bois pour coupes

Le conseil donne son accord pour faire les chemins d'accès pour les coupes affouagères pour un montant de 17 600 HT ainsi que pour l'entretien des chemins pour un montant de 5 339 HT.

III – BATIMENTS COMMUNAUX – TERRAINS COMMUNAUX

- Auberge de Lhuis : point sur les devis et travaux à faire

Suite à réunion de la commission, des devis ont été réalisés par 2 charpentiers, la toiture serait simplement à repasser : Le dossier est à l'étude

L'accès handicapés pour les toilettes sera à réaliser avant la réouverture.

Une étude est en cours et des devis vont être demandés aux professionnels concernés afin d'effectuer des travaux au niveau de la cuisine pour réorganiser les postes de travail et respecter un sens de circulation qui n'existe pas à l'heure actuelle (un avis professionnel a été demandé à l'ancien gérant de l'auberge)

Le conseil municipal réfléchit à la possibilité de vendre le fonds de commerce aux futurs repreneurs tout en restant propriétaire des murs et ainsi s'assurer que l'établissement restera un restaurant pour une cuisine « traditionnelle ».

IV – VOIRIE/RESEAUX : TRAVAUX DIVERS

Projet de la traversée du Bourg : Le dossier est toujours en cours d'étude

V – GESTION DES AFFAIRES COURANTES

5-1 Adoption des rapports RPQS eau, assainissements 2019

Après délibération, le conseil adopte le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif. Ces documents sont consultables sur le site de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : www.eaurmc.fr

Le conseil municipal adopte à l'unanimité

5-2 Echo de Lhuis

La liste des annonceurs devra être remise à jour. Le conseil étudie la possibilité de modifier la présentation en insérant une liste de tous les commerces et acteurs économiques de notre village.

5-3- Vogue

Etant donné la crise sanitaire actuelle, aucune association ne souhaite organiser la Vogue cette année.

Malgré tout, le conseil municipal donne son accord à l'installation des forains pour la vogue du 15 août. Ils pourront s'installer à compter du 11 août.

Cependant il n'y aura ni feu d'artifice ni bal, et aucune buvette ne sera autorisée.

5-4- Associations

Une rencontre est prévue avec les représentants des diverses associations courant septembre. Ils seront contactés très prochainement.

5-5- Standard

Afin d'assurer une meilleure réception et diffusion des appels téléphoniques au sein de la mairie, celle-ci a consulté plusieurs prestataires pour installer un standard plus performant tout en cherchant à réduire le coût des abonnements et des communications sur l'ensemble des bâtiments communaux. Un devis est déjà parvenu et deux autres sont en cours.

VI – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Le conseil accepte à l'unanimité la liste des 24 représentants (Titulaires et suppléants).

Séance levée à 23h30

Compte-rendu co rédigé par la secrétaire de séance et le Maire.
